JOURNAUX

αŒ

CONSEIL LÉGISLATIF.

JEUDI, le dix-neuvième jour du mois de janvier, dans la vingt-huitième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la troisième session du huitième parlement provincial du Canada, continué par diverses proclamations jusqu'à ce jour;

Les membres présents dans l'édifice préparé pour la réception du Conseil Législatif,

dans la cité de Québec, ont été:

L'honorable Ulric Joseph Tessier, Orateur.

Les Honorables Messieurs

Alexander,	Burnham,	Matheson,	Ross,
Allan,	Campbell,	Mills,	Ryan,
Belleau, Sir N. F.,	Foster,	Olivier,	Seymour,
Bennett,	Hamilton (Kingston),	Panet,	Shaw,
Blake,	Leslie,	Perry,	Taché, Sir E. P.,
Bossé,	Letellier de St. Just,	Prud'homme,	Vidal.
Boulton.	·	•	

Son Excellence le très-honorable Charles Stanley, Vicomte Monck, Baron Monck de Ballytrammon, dans le comté de Wexford, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône, l'honorable Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge-noire d'informer l'Assemblée "que "c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle en cette "Chambre;"

Laquelle étant venue avec son Orateur, il a plu à Son Excellence le gouverneurgénéral d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif : Messieurs de l'Assemblée Législative :

En vous réunissant pour la reprise de vos travaux constitutionnels, je désire exprimer ma reconnaissance à une bienfaisante Providence, qui me permet de vous féliciter de la prospérité et du contentement général du peuple de cette province, et de la continuation pour nous des bienfaits inestimables de la paix.

11 a été commis des outrages contre le commerce et le territoire des Etats-Unis d'Amérique par des personnes qui, après avoir commis ces actes, ont cherché un asile sur le

sol canadien.